

Arrêtée sous prévention de bigamie, Ann Stephens ne fit aucune difficulté de reconnaître son premier mariage, en alléguant que ce mariage n'ayant jamais été consommé, elle s'était cru libre d'en contracter un second.

SOUSCRIPTION A 20,000 actions du Chemin de fer SEVILLE-XERES-CADIX. CAPITAL ET REVENU GARANTIS.

CLOTURE à Paris et dans les départements MERCREDI 25 AVRIL.

Résumé. 1° Intérêt à 7 1/2 pour 100 l'an, en moyenne, garanti;

Conditions de la souscription. Les actions seront payables, savoir : 100 fr. en souscrivant;

Ventes immobilières. CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES. TERRE DE BOUFFEY, BOIS sur taillis

avenue. On souscrit à Paris, chez MM. Les fils de Guilhaud jeune, banquiers, 50, rue de Provence; A Madrid, au siège de la Compagnie générale de Crédit en Espagne;

CHEMIN DE FER DE SEVILLE-XERES-CADIX. Longueur exploitée, 104 kilomètres. 7° semaine, du 15 au 21 avril (r.). Service des voyageurs. . . 44,736 francs.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE I. R. P. DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT. — Le Conseil d'administration de la Société autrichienne a l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 23 mai, à neuf heures du matin, au siège de la société, à Vienne, 42, Minoriten Platz.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA LIGNE D'ITALIE. Emprunt de 15 millions de francs. Le Conseil d'administration a décidé qu'en exécution de l'article 5 des statuts, le fonds social, primitivement fixé à 25 millions, lequel, aux termes dudit article, peut s'élever jusqu'à 60 millions, soit par des appels successifs d'actions, soit par voie d'emprunts ou d'obligations, sans que pourtant l'importance de ces emprunts puisse jamais être supérieure aux quatre-dixièmes du capital social, est porté à 40 millions.

tenance de 398 hectares 65 ares 61 centiares (belle chasse et belle pêche). Revenu (susceptible d'augmentation), 33,914 fr. Mise à prix : 700,000 fr.

1° A Bernay (Eure), à M. Simon, notaire; 2° A Marseille, à M. RIVIERE, avoué, rue Saint-Jaume, 9;

3° Du chemin de fer de jonction entre la ligne du Chablais et celui de Lyon à Genève, Sont remboursables à 500 fr. chacune, par voie de tirage au sort, dans l'espace de quatre-vingts ans, à partir du 1er janvier 1867.

Les amis de M. de Lamartine et les libraires propriétaires temporaires de ses œuvres, voyant l'insuccès de la souscription nationale ouverte pour l'aider à désintéresser ses créanciers, viennent de concourir avec eux à cette œuvre; ils lui ont remis pendant sa vie, ou pendant dix ans en cas de mort, la possession de tout ce qu'il a publié jusqu'ici en poésie ou en prose.

Bourse de Paris du 23 Avril 1860. 3 0/0 Au comptant, D^r c. 70 35. — Hausse de 10 c. Fin courant, — 70 30. — Hausse de 05 c.

Faillites. NOMINATIONS DE SYNDICS. Du sieur DROUIT (Louis-Joseph), mécaucien, boulevard Beaumarchais, 62, le 28 avril, à 4 heures (N° 17046 du gr.).

Table of financial data including interest rates (1 1/2, 2 1/2, 3 1/2), various bonds, and exchange rates for different locations like London, Paris, and Genoa.

A TERME table showing rates for different periods (3 0/0, 4 1/2 0/0) and various locations (Orléans, Nord, Est, etc.).

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. Table listing various railway companies and their stock prices, including Ardennes, Nord, Est, etc.

SPECTACLES DU 24 AVRIL. OPÉRA. — L'Aventurière, le Feu au Couvent. OPÉRA-COMIQUE. — Le Songe d'une Nuit d'été. ODÉON. — Daniel Lambert. ITALIENS. — Poluto.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX Année 1859.

Prix: Paris, 6 fr. départements, 6 fr. 50 c. Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue de Harlay du-Palais, 2.

AVIS D'OPPOSITION. Par conventions du vingt-deux avril mil huit cent soixante, M. J. B. BOUQUIN, notaire à Paris, a été nommé commissaire-priseur, rue de la Harpe, 20, à Paris.

VENTES MOBILIÈRES. Le 24 avril. En vertu de la commission prise par M. le président de la Cour de Paris, à l'audience de ce jour, il sera vendu, en l'hôtel de la Cour de Paris, à deux heures, les objets suivants :

SOCIÉTÉS. Etude de M. TOURNADRE, avoué agréé près le Tribunal de Commerce de Paris, sise à Paris, boulevard Poissonnière, 23.

Le 24 avril. En vertu de la commission prise par M. le président de la Cour de Paris, à l'audience de ce jour, il sera vendu, en l'hôtel de la Cour de Paris, à deux heures, les objets suivants :

Le 24 avril. En vertu de la commission prise par M. le président de la Cour de Paris, à l'audience de ce jour, il sera vendu, en l'hôtel de la Cour de Paris, à deux heures, les objets suivants :

PUBLICATION LÉGALE des actes de la société de surveillance des actions de la Société des Chemins de fer de l'Etat.

de titre la signature sociale et la direction des affaires. L'assemblée générale confirme, en tant que de besoin, au nouveau gérant, tous les pouvoirs qui avaient été donnés aux précédents gérants par les assemblées antérieures.

D'une délibération prise par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Caisse générale de Surveillance des Actions de la Société des Chemins de fer de l'Etat, le 24 avril mil huit cent soixante, faisant suite et continuation de l'Assemblée générale du vingt-neuf mars mil huit cent soixante, et dont une copie a été déposée pour minute à M. Fouchier, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui le vingt-trois avril présent mois, enregistré, il résulte que l'Assemblée générale a pris les résolutions suivantes :

CONCORDATS. Du sieur HEUDEBERT, néz., chemin de ronde de la barrière des Martyrs, n. 11, le 28 avril, à 2 heures (N° 16685 du gr.).

REMISSA A TUTAINE. Du sieur BOLLARD, Claude-Joseph, restaurateur, rue Montgouery, 32, le 28 avril, à 4 heures (N° 16574 du gr.).

AFFIRMATIONS. Du sieur DOHY (François-Joseph), directeur en gros, boulevard Montcaux, 40, et devant Baillynotaires, le 23 avril, à 2 heures (N° 16580 du gr.).

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre

gratuitement au Tribunal communal l'acte de la comptabilité de la faillite, et que les créanciers, les samedi, dix à quatre heures.

CONCORDATS. Du sieur HEUDEBERT, néz., chemin de ronde de la barrière des Martyrs, n. 11, le 28 avril, à 2 heures (N° 16685 du gr.).

REMISSA A TUTAINE. Du sieur BOLLARD, Claude-Joseph, restaurateur, rue Montgouery, 32, le 28 avril, à 4 heures (N° 16574 du gr.).

AFFIRMATIONS. Du sieur DOHY (François-Joseph), directeur en gros, boulevard Montcaux, 40, et devant Baillynotaires, le 23 avril, à 2 heures (N° 16580 du gr.).

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre

gratuitement au Tribunal communal l'acte de la comptabilité de la faillite, et que les créanciers, les samedi, dix à quatre heures.

CONCORDATS. Du sieur HEUDEBERT, néz., chemin de ronde de la barrière des Martyrs, n. 11, le 28 avril, à 2 heures (N° 16685 du gr.).

REMISSA A TUTAINE. Du sieur BOLLARD, Claude-Joseph, restaurateur, rue Montgouery, 32, le 28 avril, à 4 heures (N° 16574 du gr.).

DENTIFRICE LAROZE L'opiat dentifrice au quinquina, pyrèthre et gayac, est toujours anti-purite et reconnu comme le meilleur préservatif des affections scorbutiques. Il donne du ton aux gencives, prévient la carie des premières dents par son concours actif à leur sein et facile développement. Le pot 1 fr. 50; les six pots pris à Paris, 8 fr. — Pharmacie Laroze, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

DEJEUNERS DES ENFANTS Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACAHOUT des Arabes de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26. (2894)

REDDITION DE COMPTE DE GESTION. Messieurs les créanciers de l'Union de la faillite du sieur OLIVIER (Edouard), brasseur, boulevard des Filles-du-Calvaire, n. 28, actuellement rue Fontaine-au-Roi, n. 45, sont invités à se rendre le 28 avril, à 12 heures précises, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris.

REDDITIONS DE COMPTE. Messieurs les créanciers composant l'Union de la faillite du sieur F. DESPORTES et C^{ie}, coiffeurs, 27, sont invités à se rendre le 28 avril, à 12 heures précises, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris, au Tribunal de Commerce de Paris.

ASSEMBLÉES DU 24 AVRIL 1860. NEUF HEURES : Delannoy, ressorts de crinolines, synd. — Biehr frères, fourreurs, vérif. — Meurgé et Berthelet, néz. en vins, id. — Brenu, limonadier, id. — Poullet, md de lait, id. — Garnier et B^{ie}, limonadiers, conc. — Cortès, fabr. de linottes, synd. après union.

DIX HEURES : Hervé, boulangier, synd. — Mergier, entrepreneur de maçonnerie, id. — Lige, mercier, conc. — Barthélemy, serrurier, id. — Corroy, dévideur, id. après union. — Delarbre, serrurier, reddition de compte.

M. le gérant, Hipp. BARRONN.

ŒUVRES COMPLÈTES DE LAMARTINE

PUBLIÉES OU INÉDITES

ÉDITION PERSONNELLE, DÉFINITIVE, UNIQUE

PAR SOUSCRIPTION

MONUMENT DE BIBLIOTHÈQUE. — NE SE VENDANT PAS EN LIBRAIRIE. — RÉSERVÉ AUX SEULS SOUSCRIPTEURS.

Les motifs qui ont déterminé M. de Lamartine à consacrer ses laborieuses années à ce travail de la collection, de la révision et de la publication de tout ce qu'il a écrit pendant sa vie, comme poète, comme voyageur, comme écrivain, comme romancier, comme publiciste, comme orateur, comme historien, comme biographe, comme homme d'Etat, comme critique, comme moraliste; ces motifs sont de deux natures :

Premièrement : Tout homme qui a beaucoup senti, pensé, écrit, agi pendant sa vie, désire, si Dieu lui en laisse le loisir, rassembler et corriger, polir et perfectionner son œuvre, afin de laisser de lui, après sa mort, une trace plus authentique, et, s'il se peut, plus irréprochable. Tout ce qui a pu échapper de répréhensible ou seulement d'équivoque à l'écrivain disparaîtra de cette édition.

On efface les taches de sa vie en paraissant devant la postérité.

Secondement : La nécessité, la probité, l'honneur, imposent ce travail à M. de Lamartine. On sait que, par des circonstances blâmées par les uns, excusées par les autres, mais qui ne seront reprochées par personne à sa mémoire quand on en connaîtra les motifs plus que désintéressés, M. de Lamartine a contracté une dette qui dépassait les forces d'une fortune pri-

vée; on sait que ces créanciers, plus intéressants à ses propres yeux que lui-même, se trouveraient compromis, s'il ne se dévouait pas, avec constance, à les sauver par son travail. Deux appels faits par ses amis à des souscriptions gratuites de nation ont été, malgré de nombreuses et chères exceptions, l'un presque infructueux, l'autre onéreux. (Il n'a pas couvert les frais de publicité.) On a vu que les appels les plus énergiques et les plus répétés aux acquéreurs à tout prix de ses terres ont été récemment et publiquement sans résultat. Il n'accuse pas la rigueur du sort, il s'en ira devant d'autres juges avec l'humiliation bien sentie, mais bien supportée, de ce refus national. Que lui reste-t-il à offrir en tribut à ses créanciers? Le travail de sa vie entière. Il l'offre ici à eux, à son pays et à l'Europe.

Par le généreux concours de ses amis et par un traité avec ses libraires, il vient de rentrer en possession de ses Œuvres complètes pendant sa vie, ou pendant dix ans, à partir de ce jour (en cas de mort). Ses œuvres complètes, il les publie lui-même. La combinaison qu'il offre au public, mais surtout à l'amitié, est celle-ci :

Ces Œuvres se composent de cent un volumes, fruits divers d'une longue vie. Ces cent un volumes se décomposent dans les ouvrages suivants :

Méditations poétiques et religieuses.	1	Les Confidences.	1	Vie de César	1
Secondes Méditations.	1	Raphaël, souvenirs de vingt ans.	1	Vie d'Alexandre-le-Grand, sur les documents grecs	1
Le dernier Chant de Child-Harold	1	Graziella, souvenirs de vingt ans.	1	Geneviève, roman.	1
Harmonies poétiques et religieuses.	2	Le Tailleur de pierre de Saint-Point, roman	1	Antonietta, roman inédit.	1
Mort de Socrate.	1	La Tribune, ou discours politiques complets pendant quinze ans de discussion dans les Assemblées	2	Vie de lord Byron, inédit.	1
Jocelyn, poème intime.	2	Articles de M. de Lamartine recueillis dans les journaux	2	Vie du Tasse, inédit.	4
La Chute d'un Ange, poème épique	2	Lectures pour tous.	1	Mémoires de ma Mère, inédit	1
Les Recueils poétiques	1	Travail, Enquête et Discours sur les enfants trouvés	1	Secondes Confidences.	1
La Politique rationnelle.	1	Harangues au peuple pendant la république de 1848.	1	Critique, Biographie, Littérature, inédit	1
Voyage en Orient, 1832-1833.	4	Vie des grands hommes, ou le Plutarque ancien et moderne	4	Histoire de la Révolution de 1848	1
Histoire des Girondins	4	Les Foyers du Peuple, ouvrage de morale.	8	Le Passé, le Présent, l'Avenir en 1849.	1
Histoire de l'Assemblée constituante.	4	Le Conseiller du peuple, avis au peuple dans toutes les crises politiques, recueil.	8	Opuscules, inédits, en vers ou en prose	4
Histoire de la Restauration.	8	Toussaint Louverture, drame en 5 actes	2	Correspondance de l'auteur avec les person- nages célèbres de son temps, inédit.	2
Histoire de la Turquie	8			Mémoires politiques, inédits.	2
Histoire de Russie	9				
Second Voyage en Orient, 1850	9				

Comme ces cent un volumes formeraient une collection typographique trop considérable, il les a fait contenir en 40 volumes de grand format in-8° de cinq à six cents pages et d'un magnifique caractère d'imprimerie. On a fixé le prix à 8 francs par volume, ce qui porte le prix total des Œuvres complètes ou de ces cent un volumes primitifs à 320 francs.

Pour que ce prix des Œuvres complètes fût accessible à plus de fortunes, il l'a divisé en quatre paiements de 80 francs par les souscripteurs.

Les mandats seront payables le 15 mai de chacune des années 1860, 1861, 1862, 1863. (Voir plus bas). Les souscripteurs recevront 10 volumes par an.

De son côté, M. de Lamartine adressera à chaque souscripteur un engagement pour lui, et, en cas de décès, pour ses héritiers ou ayants-droit, de livrer en quatre ans aux souscripteurs les cent

un volumes de ses Œuvres complètes, contenues en quarante volumes grand format. Chaque exemplaire portera la signature de M. de Lamartine et son portrait, si le souscripteur le désire.

Les personnes qui voudront prendre part à cette souscription n'auront qu'à couper et signer les quatre mandats ci-dessous, et à les adresser sous enveloppe (FRANCO) à M. de Lamartine, rue de la Ville-l'Évêque, 43, à Paris. Elles recevront en retour leur titre de possession authentique de la main de M. de Lamartine sur la quittance. — Les noms de tous les souscripteurs seront imprimés à la fin du dernier volume.

N. B. Le Cours de littérature, ouvrage périodique en cours de publication, n'est pas en core compris dans l'Œuvre. M. de Lamartine se le réserve jusqu'à la fin de sa vie.

<p>Le 15 juin 1860, je payerai à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 80 francs, pour le quart du prix de ses Œuvres complètes.</p> <p>Adresse _____</p> <p>Date _____ SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR.</p>	<p>Le 15 mai 1861, je payerai à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 80 francs, pour le quart du prix de ses Œuvres complètes.</p> <p>Adresse _____</p> <p>Date _____ SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR.</p>	<p>Le 15 mai 1862, je payerai à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 80 francs, pour le quart du prix de ses Œuvres complètes.</p> <p>Adresse _____</p> <p>Date _____ SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR.</p>	<p>Le 15 mai 1863, je payerai à M. de Lamartine ou à son ordre, la somme de 80 francs, pour le quart du prix de ses Œuvres complètes.</p> <p>Adresse _____</p> <p>Date _____ SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR.</p>
--	---	---	---